

Réf: Dossier 325343

Avis de constitution

SOCIETE « LES TROIS FLEURS DE L'ETERNEL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CITE ARC EN CIEL, ILOT N°9/820, Lot 0, Ilot 9/820

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/06/2024 , et enregistrés au CEPICI le 28/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES TROIS FLEURS DE L'ETERNEL

»

Objet : FOURNITURE DE BUREAU;

FOURNITURE DE CONSOMMABLES
INFORMATIQUES;

NETTOYAGE DES LOCAUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION
IMPRESSION ET CONFECTION DE GADGETS;

POSE ET ENTRETIEN DE MATERIELS DE FROID;

MOBILIER DE BUREAU
ORGANISATION ET GESTION LOGISTIQUE DE
TOUTE CEREMONIE EVENEMENTIELLE;

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE
TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS
SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE
SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,

MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE CITE ARC EN CIEL, ILOT N°9/820, Lot 0, Ilot 9/820

Dirigeant(s) Mme ANAZI YACOMIA NICOLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06933 du 14/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48960/GTCA/RC/2024 du 14/08/2024

